



**MAIRIE
DE
MURATO**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 16 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois, le seize juin à 18h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

**DELIBERATION
DL-2023-40**

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. BERTONCINI Eugène, M. COPPI Jacques, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

Date de la convocation : **09/06/2023**

Date d'affichage : **09/06/2023**

Date de publication : **20/06/2023**

ABSENTS : M. IANNELLI François M. LAFFOND Alain.

REPRESENTES : M. CLEMENTI Albert représenté par M. FLORI Claude

Nb Conseillers afférents au CM : **15**

Nb Conseillers en exercice : **15**

Nb Conseillers présents : **12**

Nb Conseillers représentés : **1**

Quorum : **8**

Le quorum étant atteint, M. LUCCHETTI Sébastien a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Modification du plan de financement - Travaux de captage de la source de Campo di Monte

Monsieur le Maire expose au Conseil

Dans sa séance du 17 Mars 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'opération et le plan de financement y afférent concernant les travaux de captage de la source de Campo di Monte afin de renforcer et pérenniser la ressource en eau potable de la commune.

Les services instructeurs de la Collectivité de Corse nous indiquent que cette opération n'est pas éligible au titre du Schéma d'Aménagement, de Développement et de Protection de la Montagne Corse (SADPMC). Cependant d'autres dispositifs peuvent être mobilisés, il est proposé à l'Assemblée de modifier le plan de financement comme suit :

MONTANT DE L'OPERATION

Travaux de captage de la source de Campo di Monte

Selon devis **84 581,57 € HT**

PLAN DE FINANCEMENT

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse	90%	76 123,00 €
Commune	10 %	8 458,57 €
TOTAL		84 581,57 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 13	Contre :	Abstentions :
------------------	-----------------	----------------------

- **APPROUVE** la modification du plan de financement ci-dessus exposé concernant les travaux de captage de la source de Campo di Monte.

Le Maire
M. Claude FLORI

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.
Au registre sont les signatures

POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE
Claude FLORI



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20230616-DL-2023-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/06/2023

Publication : 20/06/2023